

Intitulé de l'épreuve : Civilisation = MM2A

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

## Le canal de Suez d'hier à aujourd'hui.

Le blocage du canal de Suez, des semaines durant au cours de l'année dernière, par l'un des plus grands porte-conteneurs au monde (le "Evergreen") a attiré l'attention du monde entier. Cet incident inédit a suscité un important retentissement médiatique, relevant à la fois son caractère insolite - compte-tenu de la taille du canal et de l'absence de précédents - et ses conséquences économiques réelles. En au-delà de l'anecdote, l'interruption de la circulation sur ce canal qui relie la mer Rouge à la mer Méditerranée a affecté les flux mondiaux de marchandises, entraînant au passage une chute de revenus pour l'Égypte, qu'elle tire de son exploitation. Le rôle du canal de Suez dans l'économie mondiale n'est pas nouveau ; sa position reliant la Méditerranée à l'Océan Indien (et plus largement la zone Indo-Pacifique) lui confère un caractère stratégique. Au XX<sup>e</sup> siècle, il est également au cœur de recompositions internationales, dont la crise de Suez de 1956 constitue un point de basculement. Tout au long de cette période, on observe un phénomène, qualifié par Bertrand Badier d'internationnalisation du Moyen-Orient : les événements qui s'y ont liés et les évolutions de la région font écho et répondent à des logiques internationales plus globales, et à l'attention qui exerce les puissances - d'abord européennes, puis les États-Unis et l'URSS - Dans quelle mesure, alors, le canal de Suez participe-t-il à l'insertion de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO) dans l'ordre international ?

Au sortir de la Première guerre mondiale, le canal de Suez

N°  
1  
117

ancie l'Égypte et le Moyen-Orient au cœur du jeu international (I), mais sa centralité est aujourd'hui moins évidente à l'aune des évolutions de la région et des effets de la mondialisation (II).

I - Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le canal de Suez constitue une force d'attraction du Moyen-Orient dans les différents ordres internationaux qui se succèdent.

Ainsi, le canal de Suez a constitué la principale justification du résiduel colonial en Égypte tandis que les Empires se disloquaient progressivement (A); avant que sa nationalisation n'entraîne la région dans la guerre froide (B); jusque la chute de l'URSS (C).

A) Le canal de Suez constitue en effet pour l'Empire britannique un atout précieux au sortir du premier conflit mondial. Alors que l'Empire ottoman est disloqué, la Grande-Bretagne obtient de la Société des Nations en 1920 un mandat pour "maintenir sa présence en Égypte et accompagner sa transition vers l'indépendance" (de même que pour les autres mandats anglais). A l'époque la présence britannique était déjà source de divisions au sein de la société égyptienne.

La bourgeoisie cosmopolite des grands villes, éduquée et venant d'horizons divers et souvent favorable = anglophobe et/ou francophone, elle tire des fruits de cette présence par l'ouverture sur le monde quelle lui procure, et par ceux tirés directement de l'exploitation du canal en termes d'emploi ou de revenus du commerce. Masrouk Khalaf, auteur libanais, illustre d'ailleurs cette position et le mode de vie dont bénéficie la diaspora libanaise d'Israël à cette période dans son roman épistolaire Égypte 51. Elle perçoit ainsi avec beaucoup d'inquiétude de ces mouvements de contestation. Si la révolte égyptienne de 1919 et la mobilisation du Waqf, indépendantiste, obtiennent un allègement de l'occupation britannique; une présence militaire demeure et la gestion du canal de Suez demeure sous le contrôle des Européens. Cette exploitation n'est par son plus immédiatement remise en cause lorsque les officiers libres de Gamal Abd Nasser prennent le pouvoir en 1952 et destituent le roi jugé trop au-mesure avec les puissances coloniales et la Grande-Bretagne en particulier. N°...

quel décide, quatre ans après, de nationaliser le Canal de Suez, la cause qui mène à l'entière la fin des possessions coloniales françaises et britanniques. Ainsi, la guerre qui oppose en 1956 l'Égypte à un front composé de la France, de la Grande-Bretagne et d'Israël se solde par une défaite pour ces derniers, faute d'avoir pu obtenir un soutien américain. La souveraineté égyptienne sur le canal est alors établie. Tandis qu'ailleurs les décolonisations sont déjà bien avancées (la GB ayant perdu dès 1948 l'Inde et le Pakistan, la France en 1956 n'a plus de protectorats en Tunisie ni au Maroc et doit faire face à une guerre d'indépendance en Algérie).

B) Symbole d'une souveraineté recouvrée par l'Égypte, le Canal de Suez fait pourtant précipiter le pays et le reste de la région dans la confrontation entre les deux superpuissances.

En effet, la crise de Suez devient, en premier lieu, constituée pour le dirigeant Nasser un moyen d'obtenir une émancipation totale de l'Égypte et restaurer sa souveraineté y compris au plan diplomatique. C'est dans cette perspective que Nasser porte la doctrine d'un non-alignement lors de la Conférence de Bandung (1955). Le retentissement de la défaite franco-britannique lui confère, en outre, une "valeur" charismatique qui lui permet de se projeter comme leader du nationalisme arabe et lui confère des ambitions régionales (un temps matérialisée par le projet éphémère de République arabe unie avec la Syrie). Mais ce qui s'est joué autour du Canal de Suez a également eu pour effet de précipiter l'Égypte dans le camp soviétique de la guerre froide. L'URSS n'accordait <sup>alors</sup> que peu d'attention au Moyen-Orient (hormis à sa frontière méridionale immédiate). En témoignent le peu d'intérêt que suscitait la zone pour l'Internationale Communiste qui, dès début des années 1950 se projetait vers l'Asie. La participation remarquable de Nasser à Bandung avait été relevée\*, mais c'est, in fine, le refus américain que la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD - ancêtre de la Banque mondiale) finance le projet de barrage à Assouan en 1955 qui déclenche la crise. Son corollaire sera l'octroi d'un financement par l'URSS pour ce projet, celle-ci devenant dès lors un acteur dans la région. Le basculement du Moyen-Orient dans la guerre <sup>\* lors du Congrès du Parti Communiste de 1955</sup>

froide, à la faveur de la crise du Canal de Suez (A. Quest: le Moyen Orient dans la guerre froide) conduira l'URSS à apporter son soutien aux nationalismes arabes, y compris lors de la guerre des six jours de 1967 qui oppose les États arabes à Israël (pourtant son allié depuis sa création).

Et l'arrivée au pouvoir d'Anouar Sadate puis la chute de l'URSS s'accompagnent d'un tournant libéral qui permet à l'Égypte de tirer profit de la mondialisation et des échanges transitant par le Canal.

Anouar Sadate opère en effet une distanciation avec l'Union soviétique. Celle-ci s'est manifestée par la signature des accords de Camp David en 1978, faisant de l'Égypte le premier État arabe à conclure un accord de paix avec Israël. Cette paix lui permet, par la même occasion, de rééquilibrer les rapports de l'Égypte avec les États-Unis. Ces derniers acceptent dans la foulée de coopérer en matière militaire, une coopération qui se poursuivra ensuite après l'assassinat de Sadate (1980), sous le régime de Hosni Moubarak. Cela permet à l'Égypte de s'inscrire dans le camp libéral qui prévaut par la suite, après la chute de l'URSS. Alors qu'un "consensus de Washington" est entériné en 1980 en faveur de la libéralisation, ce reportoire politique de l'Égypte et le Canal de Suez permettent au pays de s'insérer dans la mondialisation. En 1994, la création de l'Organisation Mondiale du Commerce accélère la réduction des barrières douanières et le commerce international connaît son apogée. Pour l'Égypte ce sont d'autant plus de flux qui transitent par son canal et génèrent des revenus, essentiels à son économie peu diversifiée (agriculture, tourisme).

II - La centralité du Canal de Suez est aujourd'hui remise en question tant par le contexte régional que par les mutations économico-mondiales.

Longtemps point de passage incontournable entre l'Orient et l'Occident, le canal de Suez est aujourd'hui confronté à des vulnérabilités liées à son environnement régional (A), à des défaillances et infrastructures (B) et, au-delà, au défi d'une mondialisation dont le centre de gravité s'est déplacé (C).



Intitulé de l'épreuve : Continuation : M170A

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

A) Aux abords de la Mer Rouge, le Canal de Suez peut en effet sembler particulièrement exposé à l'instabilité qui prévaut dans cette zone. Tout d'abord, au plan interne, l'Égypte demeure soumise à la menace de mouvements terroristes, en particulier dans la région du Sinaï. Les attentats que le pays a connus (notamment à Charm el Cheikh) font peser une menace réelle sur la sécurité de cette voie.

Il en va de même, au large de l'Océan Indien, aux abords des côtes somaliennes où la piraterie demeure un fléau difficilement réglé, malgré les efforts internationaux déployés - notamment dans le cadre de l'opération "Atalante".

Enfin, le conflit au Yémen, fait peser un risque majeur sur les flux transitant par le Canal de Suez. Depuis 2015, l'Arabie Saoudite s'est engagée dans le conflit pour endiguer la rébellion de la communauté Houthis (chuites zaidistes du Nord du Yémen), avec l'appui d'une coalition internationale à laquelle l'Égypte fait partie (mais pour laquelle elle n'a pas souhaité envoyer de troupes au sol), et en soutien au gouvernement légitime de A. Hadi désormais réfugié en Arabie Saoudite. Cet engagement dans le conflit yéménite (avec les risques qu'il comporte, le Yémen ayant aujourd'hui exécuté la fragmentation du pays) répond notamment à des craintes sur le contrôle du détroit de Bab al Mandeb et du port de Hodeïda, situé à l'ouest du pays sur la côte de la Mer Rouge, ce dernier n'étant pas sécurisé et faisant l'objet de demandes de garanties de la communauté internationale pour sa bonne exploitation.

N° 2  
...1...

B) Dans le même temps, l'incident du blocage du Canal par le "Evergreen" a suscité d'âpres échanges entre l'entreprise ayant la responsabilité du bateau et les autorités égyptiennes (par la voie de la Compagnie du Canal de Suez). Les autorités locales ont ainsi annoncé qu'elles entendaient réclamer une importante indemnisation pour compenser les pertes subies par le blocage du Canal. De leur côté, les propriétaires du porte-conteneur ont fait valoir des défauts dans l'aménagement du canal, ayant entravé la bonne circulation du bateau. Au-delà des causes avérées de cet incident, il porte un coup réputationnel à la Compagnie du Canal de Suez et interroge sur sa capacité de faire transiter des appareils en grand nombre et de taille imposante.

C) Bien plus que cet évènement, les mutations de fond de la mondialisation et des flux commerciaux réduisent la place qu'occupe le Canal de Suez dans l'économie mondiale.

En effet, le Canal de Suez a longtemps été un enjeu stratégique du fait de la fonction qu'il permet entre l'Europe et l'Océan Indien.

L'essor des économies émergentes, principalement asiatiques et au premier rang desquelles la Chine, en font désormais le marché commerciale en plus grande expansion. Leur croissance dépasse celle du ~~Vieux~~ continent et leurs marchés s'ouvrent de plus en plus vers l'Afrique. Avec le déploiement de ses nouvelles routes de la Soie ("La Road & Belt initiative" annoncée en 2014), la Chine entend concurrencier le développement de son commerce avec l'Afrique - ne négligeant par forcément de revenir au Canal de Suez et y développe et investit de ~~très~~ grands projets d'infrastructure de transports (lignes chemin de fer, routes) et portuaires qui lui garantissent des routes alternatives. De même en direction de l'Europe au moyen de son Organisation de Coopération de Shanghai, la Chine promeut la construction de nouvelles routes en Asie Centrale vers l'Europe, et peut être broutée à travers l'Iran qui a rejoint le 18 septembre dernier

ette organisation. Enfin il convient de noter que si les flux co-  
merciaux sont peu susceptibles de se faire complètement, la  
transit par Suez territorialisation des économies européennes  
et aussi un facteur pouvant réduire ses flux.

Ainsi, si le Canal de Suez a longtemps été au centre  
des échanges, suscitant convoitises et conflits pour son  
exploitation, son avenir fait face à des défis qui  
interrogent directement, désormais, son rendement, et amoindris-  
siment son importance. Alors que Suez n'est plus le pivot  
de la mondialisation qu'il a pu être, cela a des implica-  
tions directes pour l'Égypte qui en tire un rendement  
économique conséquent. Confronté à une idéologie appuyée  
par le libéralisme (N. Sadr), entravé par la main  
mise de l'armée sur les secteurs productifs (J.B. Chyatt)  
et fragilisé par les chocs externes → la crise  
sanitaire ayant interrompu les flux transitant par le canal  
et le tourisme, deux sources de richesses majeures, l'Égypte  
doit désormais repenser son exploitation et son positionnement dans  
la mondialisation.

